



Septembre 2012

Synthèses n° 2012/188

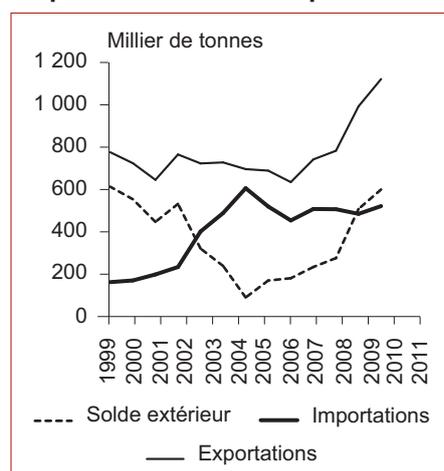
Marché européen de viande de poulet : la France concurrencée sur les marchés intérieur et intracommunautaire

L'excédent des échanges de viande de poulet de la France ne cesse de diminuer depuis 2000. Si avec les pays tiers, le solde est flatteur, avec les pays de l'Union européenne, le solde est devenu déficitaire dès 2002 et ce déficit ne fait qu'augmenter. Sur son marché intérieur, la France est concurrencée par la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne qui représentent 69 % des importations de viande de poulet. Les importations de la France en provenance de ces trois pays augmentent régulièrement depuis 2000. L'ensemble constitué de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique a augmenté à la fois sa production de poulet et ses abattages. Ainsi, il a pu augmenter son offre et gagner des marchés en France, mais aussi au Royaume-Uni et dans les pays tiers. Par ailleurs, le Royaume-Uni, premier consommateur de poulet et surtout premier client de la France, a fortement modifié sa demande vers plus de produits transformés. Sur ce créneau, c'est la Thaïlande qui a su gagner les marchés, laissant aux pays européens le marché traditionnel de viande découpée. Là encore, la France, en baisse, est concurrencée par les autres pays européens.

Les échanges de l'UE de viandes de poulet avec les pays tiers représentent une faible partie de la production européenne

En 2011, le solde des échanges de viande de poulet – y compris préparations – de l'Union européenne (UE) avec les pays tiers est excédentaire de 600 milliers de tonnes. Entre 2000 et 2005, l'excédent s'est réduit pour atteindre 90 milliers de tonnes. En effet, sur cette période, les importations en provenance des pays tiers ont triplé passant d'un peu moins de 200 milliers de tonnes à 600 milliers de tonnes. Entre 2000 et 2005, la croissance des importations est particulièrement forte pour les viandes découpées de poulet et les préparations à base de poulet, tandis que les importations de

Haussé des exportations vers les pays tiers, et stabilité des importations : l'excédent de l'Union européenne en viande de poulet s'améliore depuis 2005



Source : Eurostat

poulets entiers sont quasiment nulles. À partir de 2005, les importations de viande découpée sont en baisse pour retrouver des niveaux sensiblement les mêmes à ceux de 2000, tandis que celles de préparations à base de poulet continuent d'augmenter. Au final, entre 2005 et 2011, le niveau des importations de viandes de poulet s'est stabilisé, voire a légèrement reculé : en 2011, les importations de viandes de poulet en provenance des pays tiers sont de 521 milliers de tonnes, dont 69 % de préparations, 28 % de viande découpée et 3 % de poulets entiers.

Par ailleurs, les exportations vers les pays tiers, qui avaient tendance à se réduire entre 2000 et 2007, sont depuis en forte hausse, passant de 630 milliers de tonnes en 2007 à 1 120 milliers

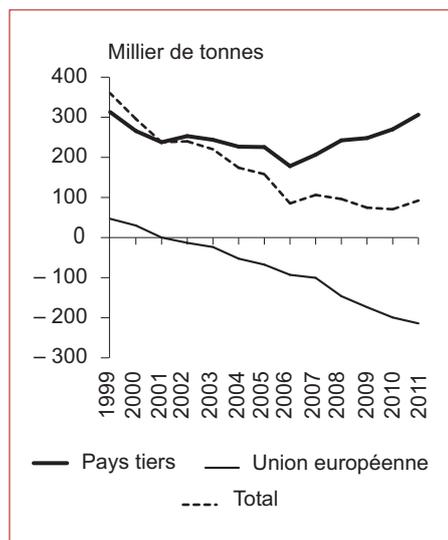
de tonnes en 2011. Les viandes découpées représentent les deux tiers des exportations, et les poulets entiers l'autre tiers. Les exportations de préparations de poulet sont quasiment nulles. Les ventes aux pays tiers de viande découpée et poulets entiers sont tous les deux en hausse depuis 2008. Ainsi, l'excédent des échanges en viande de poulet de l'UE avec les pays tiers est en hausse depuis 2005.

Cependant, ces échanges de l'UE avec les pays tiers sont faibles comparativement à la production européenne, puisqu'en 2011, 9 750 milliers de tonnes de poulet ont été abattus dans l'UE. Ainsi les exportations de l'UE vers les pays tiers de viande de poulet représenteraient un peu plus de 11 % de la production européenne, tandis que les importations n'en représenteraient que 5 %. Par ailleurs, les échanges intra-communautaires de viande de poulet dépassent les 3 000 milliers de tonnes, soit six fois plus que les importations en provenance des pays tiers.

La France est fortement concurrencée par d'autres pays de l'UE sur son marché intérieur...

Entre 2000 et 2011, l'excédent des échanges de viande de poulet de la France a été divisé par 4. Cependant, si les échanges de viande de poulet

Le solde des échanges de viande de poulet de la France se dégrade et est même déficitaire avec les pays de l'Union européenne



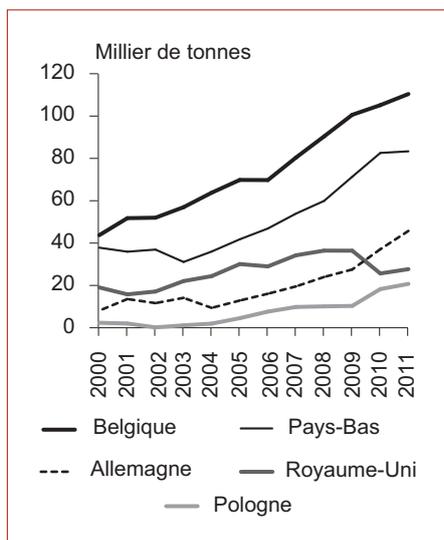
Source : Eurostat

de la France avec les pays tiers sont excédentaires, avec l'UE, ils sont devenus déficitaires et ce déficit ne fait que se creuser. Avec l'UE, la France souffre d'exportations en baisse tendancielle depuis 2000 (170 milliers de tonnes en 2000 contre 130 milliers de tonnes en 2011) et surtout d'importations qui ont plus que doublé (140 milliers de tonnes en 2000 contre 340 milliers de tonnes en 2011).

La viande découpée fraîche ou congelée représente 87 % des importations en provenance de l'UE, les préparations 9 % et les poulets entiers frais ou congelés 8 %. Les viandes découpées sont les produits dont les importations augmentent le plus passant de 122 milliers de tonnes en 2000 à 288 milliers de tonnes en 2011.

La Belgique (32 % des importations), les Pays-Bas (24 % des importations) et l'Allemagne (13 % des importations) sont les principaux fournisseurs de la France. Avec la Pologne, ces pays sont aussi les origines dont les importations progressent le plus sur la période 2000-2011. Au final, si l'ensemble des importations est consommé en France (et donc qu'il n'y a pas de ré-expédition de viande de poulet vers d'autres pays), sur dix poulets consommés en France, quatre proviendraient de l'importation, ce sous la forme de viande découpée.

Les importations de viande de poulet en provenance de Belgique, des Pays-Bas et d'Allemagne progressent vivement



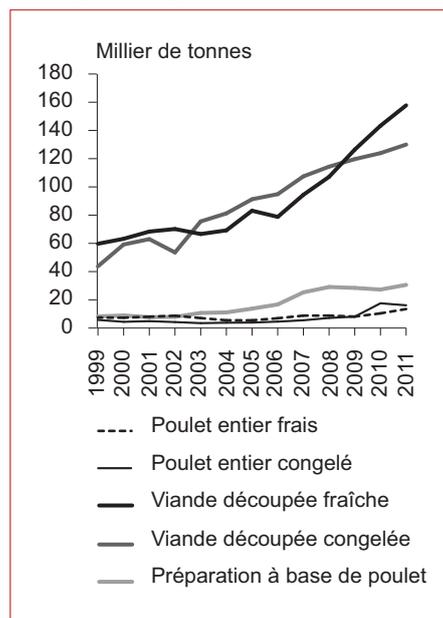
Source : DGDDI (Douanes)

... et sur le marché intra-communautaire

C'est vers le Royaume-Uni que les exportations de viande de poulet diminuent le plus, passant de 65 milliers de tonnes en 2000 à 19 milliers de tonnes en 2011. L'Italie et l'Allemagne sont les deux autres destinations en forte baisse, avec respectivement - 11 milliers de tonnes et - 14 milliers de tonnes sur la période. À l'inverse, les ventes de viande de poulet à l'Espagne ont doublé (+ 15 milliers de tonnes entre 2000 et 2011).

Les exportations de viande découpée vers l'UE progressent (+ 11 milliers de tonnes), tandis que les ventes de poulets entiers sont en baisse. Le poulet entier, qui était le principal produit exporté par la France vers l'UE en 2000, chute de 48 milliers de tonnes (- 58 %) sur la période 2000-2011, principalement vers le Royaume-Uni et l'Italie. La viande de poulet découpée est aussi en baisse vers le Royaume-Uni (- 11 milliers de tonnes) mais cette baisse est plus que compensée par la hausse des ventes vers les autres pays de l'UE (Espagne, Belgique et Bulgarie principalement).

La France importe de plus en plus de viande de poulet découpée, mais pas de poulet entier



Source : Eurostat

Le Royaume-Uni, premier consommateur de poulet, importe de plus en plus de préparations à base de poulet des pays tiers

Le Royaume-Uni est le premier producteur européen de viande de poulet en nombre d'abattages, mais il est aussi celui présentant le déficit le plus important en viande de poulet. Il n'est que le cinquième exportateur européen de viande de poulet avec 286 milliers de tonnes, mais le premier importateur avec 610 milliers. Et si les exportations ont augmenté de 86 % entre 2000 et 2011, les importations ont plus que doublé sur la même période. La croissance des importations du Royaume-Uni se concentre principalement sur les préparations à base de poulet (59 milliers de tonnes en 2000 contre 238 milliers en 2011) sur lesquels la France, mais aussi les autres pays de l'UE sont mal positionnés. En effet, ce sont les pays tiers, et principalement la Thaïlande, qui profitent de la demande du Royaume-Uni en préparation à base de poulet.

De plus, les importations de viande de poulet découpée sont aussi en légère hausse et celles de poulets entiers se maintiennent. Malgré cela, alors que les pays de l'UE ne sont pas concu-

rencés par les pays tiers sur ces deux créneaux, la France est le seul pays européen parmi les principaux fournisseurs du Royaume-Uni dont les ventes sont en baisse : les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique se maintiennent et l'Irlande, la Pologne sont en hausse. Ainsi, la France, deuxième fournisseur européen du Royaume-Uni en 2000, est passée à la sixième place en 2011.

Forte hausse de la production de poulet de chair en Allemagne et en Pologne

Entre 2000 et 2011, l'Allemagne et la Pologne ont fortement augmenté leur production de poulet de chair. En effet, les éclosions de poussins de poulet de chair sont passées pour l'Allemagne de 415 millions de poussins en 2003 à 646 millions en 2011, et pour la Pologne de 465 millions de poussins à 746 millions. Par ailleurs, l'Allemagne complète ses mises en place de poulets de chair en important des poussins des Pays-Bas avec 168 millions de poussins en 2011 contre 38 millions en 2003. Cette demande de l'Allemagne profite à la production de poussins de chair néerlandais, puisque les éclosions de poussins aux Pays-Bas ont augmenté au même

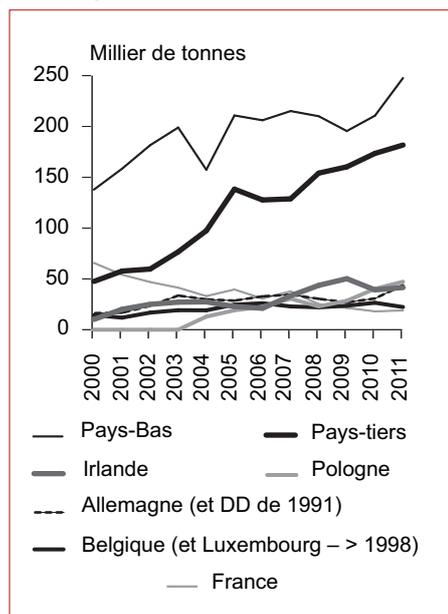
rythme que les exportations vers l'Allemagne, soit 120 millions d'éclosions supplémentaires entre 2003 et 2011.

L'Allemagne abat une partie de sa production de poulet de chair au Pays-Bas et en Belgique

Cependant, l'Allemagne n'abat pas l'ensemble de sa production de poulet, puisqu'en 2011 elle a exporté près de 200 millions de poulets de chair vivants (de plus de 185 grammes), soit une hausse de 110 millions de poulets entre 2003 et 2011. Près de 93 % de ces exportations vont aux Pays-Bas ou en Belgique. Ainsi, pour les Pays-Bas et la Belgique, le solde du commerce extérieur en poulets vivants est largement déficitaire, tandis que l'Allemagne est excédentaire. Pour la Belgique, ce déficit est renforcé par les importations de poulets vivants en provenance de la France (environ 40 millions de poulets).

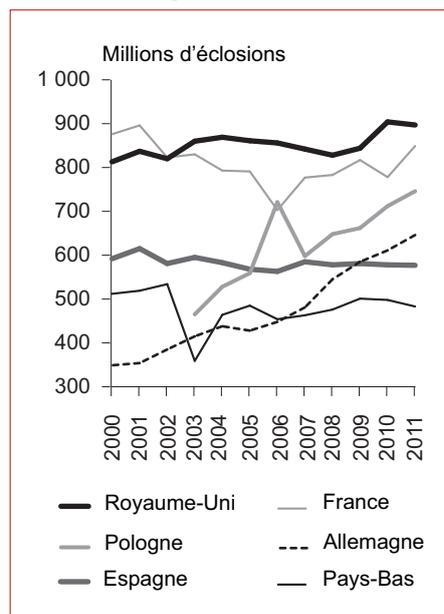
Ainsi, entre 2003 et 2011, la hausse des exportations de poulet vers les Pays-Bas a profité aux abattages néerlandais qui ont augmenté de 40 %. Cependant, bien que l'Allemagne exporte une partie de sa production supplémentaire de poulet vers les

Forte hausse des importations du Royaume-Uni en provenance des pays-tiers



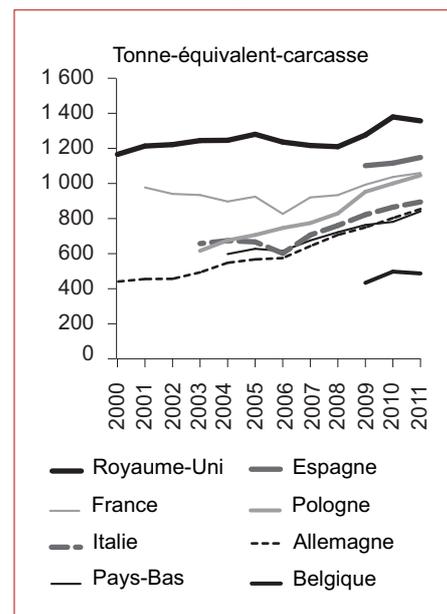
Source : Eurostat

Hausse des éclosions d'œufs de poulets de chair en Pologne et en Allemagne



Source : Eurostat

Hausse des abattages de poulets dans les principaux producteurs européens



Source : Eurostat

Pays-Bas et la Belgique, elle a aussi augmenté ses abattages (+ 55 %). Par ailleurs, les abattages de poulet de chair de la Pologne sont aussi en forte hausse (+ 55 %).

L'organisation de la production de poulet entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique ainsi que les produits en transit complexifient les flux

Outre les échanges de poulets vivants, ceux de viande de poulet entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique sont très complexes. Les Pays-Bas exportent 350 milliers de tonnes de viande de poulet vers l'Allemagne. De son côté l'Allemagne en envoie 100 milliers de tonnes vers les Pays-Bas, et la Belgique 150 milliers vers les Pays-Bas et 40 milliers vers l'Allemagne. L'intensité de ces flux ont tendance à s'accroître en particulier ceux à destination des Pays-Bas. Ces échanges ne reflètent probablement pas la consommation de poulet de ces trois pays, mais le fait que l'ensemble de la filière poulet est intégrée et que des groupes producteurs de poulet ont des implantations dans ces trois pays intensifiant « artificiellement » les échanges entre eux. Par ailleurs, il doit exister aussi un phénomène d'expédition/ré-expédition qui complexifie encore les échanges.

De ce fait, avec des poulets éclos dans un pays, élevés dans un autre et abattus encore dans un autre, voire conditionnés encore ailleurs, analyser un ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique a plus de logique que de prendre ces trois pays séparément. Ainsi, en 2011, hors flux internes, cet ensemble a exporté 1 460 milliers de tonnes de viande de poulet et en a importé 665 milliers.

Le Brésil et le Royaume-Uni sont les principaux fournisseurs de l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique

Le Brésil, avec 191 mille tonnes, est le premier fournisseur de l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique, tandis que la Thaïlande lui envoie 48 milliers de tonnes. Au final, les pays tiers lui vendent pour 254 milliers de tonnes de viande de poulet, principalement sous la forme de produits transformés à base de poulet (70 % des envois). Après une phase de hausse, les importations en provenance des pays tiers ont tendance à stagner, la hausse des produits transformés compensant la baisse des viandes découpées. Le Royaume-Uni est le pays européen qui exporte le plus vers l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique (137 milliers de tonnes en 2011). Il s'agit principalement de viandes découpées. Le Portugal fournit à l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique 58 milliers de tonnes de viande de poulet sous forme de produits transformés : il ne s'agit pas de ré-expédition de produits en provenance des pays tiers, le Portugal n'important pas de viande de poulet des pays tiers. La France, avec 54 milliers de tonnes, exporte vers cet ensemble tout type de produits, qu'il s'agisse de viandes découpées, poulets entiers ou préparations.

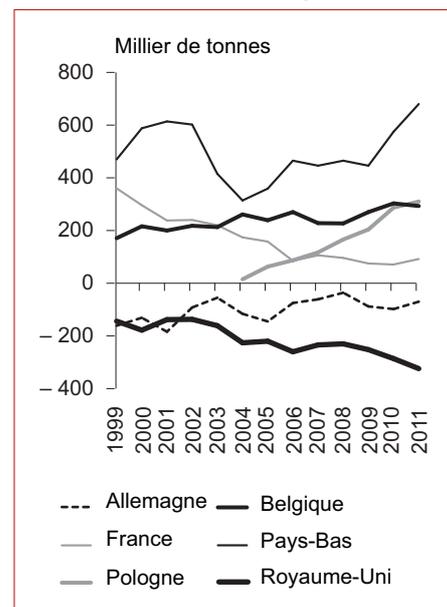
Les pays-tiers, le Royaume-Uni et la France principaux clients de l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique

En 2011, le Royaume-Uni (320 milliers de tonnes) et la France (300 milliers de tonnes) sont les principaux clients de l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique. Par ailleurs, les pays tiers leur achètent 410 milliers de tonnes de viande de

poulet : les envois vers les pays tiers sont très divers, puisque l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique exporte aussi bien en Afrique, qu'en Asie ou en Europe de l'est (Russie, Ukraine). Les exportations ont augmenté de 110 % entre 2000 et 2011. Sur cette période, les exportations vers la France ont triplé, tandis que celles vers le Royaume-Uni augmentaient de 81 % et vers les pays tiers de 38 %.

Par ailleurs, les exportations de l'Allemagne/Pays-Bas/Belgique vers la France sont en grande partie des viandes produites dans ces pays et non pas des ré-expéditions de viande en provenance des pays tiers. En effet, la France importe principalement de la viande découpée, alors que les pays tiers envoient des produits transformés à base de poulet à l'ensemble Allemagne/Pays-Bas/Belgique.

Le solde des échanges de viande de poulet s'améliore pour les principaux producteurs, sauf pour la France et le Royaume-Uni



Source : Eurostat

Sources

- Eurostat pour les données du commerce extérieur, les abattages et les éclosions

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les grandes cultures sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les données chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La production de volailles est stable au premier semestre 2012 », Infos rapides Aviculture n° 8/11, septembre 2012
- « En 2011, la production française de foie gras progresse encore, tandis que la consommation et les exportations marquent le pas », Synthèses Aviculture n° 2012/184, juillet 2012
- « La production française d'œufs de consommation baisse en 2011 », Synthèses Aviculture, n° 2011/166, décembre 2011
- « La consommation de foie gras en progression en 2010 », Synthèses Aviculture, n° 2011/154, juillet 2011
- « Production et consommation de pintade en repli depuis plus de dix ans, malgré des atouts », Synthèses Aviculture, n° 2011/152, juin 2011

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2012

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr